

LE PATRIOTE FRANÇAIS.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, excepté le lundi et le lendemain des fêtes. Les Articles, Lettres et Avis doivent être adressés à M. J. REYNARD, propriétaire gérant. On souscrit au Bureau du journal, rue de las Camaras N. 148 et à la librairie de M. Hernandez, rue du Vingt-Cinq Mai, N. 238. Prix de l'abonnement Trois PIASTRES par mois.

MONTEVIDEO.

4 OCTOBRE 1830.

REVUE RÉTROSPECTIVE.

(Suite.)

CHILI.

Ce pays continue à donner aux autres républiques hispano-américaines l'exemple d'un gouvernement régulier, d'un peuple sage, libéral, travailleur; améliorant de plus en plus ses institutions politiques, son système administratif et économique; faisant, enfin, des progrès sensibles dans la voie glorieuse de la civilisation moderne.

L'agriculture, l'exploitation des mines, l'amélioration des voies de communication chose, si importantes pour les développements du commerce et par conséquent de la richesse publique, la construction des chemins de fer, l'ouverture de nouveaux ports, la navigation à vapeur; tout cela est l'objet d'une vive sollicitude de la part du gouvernement chilien. Quel contraste avec ce qui se passe à l'orient des Andes !

Dernièrement, il a décrété, à l'imitation de l'Angleterre et de la Sardaigne, l'abolition des droits différentiels de la marine marchande; ainsi que l'égalité de droits de tonnage pour tous les pavillons, sans exception.

La Constitution de 1833, qui a cessé depuis long-temps d'être en harmonie avec les besoins du Chili, avec l'esprit large et libéral du gouvernement actuel, va être reformée, sur la motion de M. Federico Errazuriz, député au congrès national. Cette proposition a été fortement appuyée dans le congrès et généralement bien accueillie par les citoyens. Tout le monde, depuis la province d'Atacama (au nord) jusqu'à celle de Chiloe (au sud.) comprend et désire une réforme devenue nécessaire, pour couper court aux tendances rétrogrades de l'ignorance, à la démoralisation, et à tous les maux qui seraient la conséquence naturelle du maintien d'une législation bâtarde; car il y a encore d'étranges anomalies parmi les Etats hispano-américains les mieux constitués. Il ne pourrait guère en être autrement chez des peuples qui ont commencé leur éducation sous le régime colonial de l'Espagne, et qui n'ont guère eu le temps de la perfectionner au milieu des guerres de l'indépendance et des luttes plus acharnées plus longues, plus meurtrières et plus démoralisantes de la guerre civile. La nouvelle génération n'est point responsable des fautes et des erreurs de celle qui s'est éteinte; ses intentions sont bonnes, ses idées saines, ses tendances généreuses; elle est donc digne de toutes nos sympathies, et nous formons des vœux sincères pour sa prospérité.

Le président Bulnes est complètement d'accord avec le ministre actuel; et tout semble annoncer que, malgré l'opposition de quelques hommes imbus des vieilles doctrines du temps passé, le gouvernement sera en état d'accomplir le bien qu'il se propose.

Nous avons lu avec le plus vif intérêt, dans le message annuel de M. Bulnes, présenté aux chambres le 1er juin dernier, le passage suivant relatif à l'immigration étrangère:

« Le gouvernement étant convaincu de l'importance de l'immigration européenne, hautement réclamée pour l'avenir des provinces du sud, où une extension considérable de terres non cultivées, sur un sol favorisé de la nature, et sous une température égale à celle des meilleurs climats de l'Europe, appelle la colonisation et l'industrie, a adopté depuis quelque temps, déjà diverses mesures pour attirer sur ce point quelque portion de l'émigration qui abandonne aujourd'hui, en si grand nombre, les régions les plus peuplées et les plus civilisées de l'ancien monde.

« Mais, à mon avis, la plus essentielle de ces mesures serait la création d'une loi qui réglât les divers points relatifs à la colonisation, en tenant compte des nécessités et des coutumes spéciales de la société chilienne. On prépare, dans ce but, un projet qui sera soumis, en temps opportun, à l'approbation du Congrès.

« Le «Mercurio» a annoncé dernièrement, et le «Comercio del Plata» l'a répété d'après lui, il est déjà arrivé à Valdivia, pays si longtemps disputé par les belliqueux Araucans, deux cents allemands destinés au labourage des champs de l'intérieur.

Nous trouvons dans le «Courrier des États-Unis» deux nouvelles que nous ignorions ici, malgré les rapports assez fréquents qui existent entre Montevideo et Valparaiso. La première, c'est qu'on a découvert à la «Concepcion» une nouvelle mine d'argent de la plus grande richesse. L'exploitation en a, dit-on, été commencée sur le champ, et sans doute pour porter bonheur à l'entreprise, on a donné à la mine le nom de «Sacramento».

La seconde découverte, beaucoup plus importante que celle d'une mine d'argent, est celle que M. Muñoz Gamero a faite, en explorant la province de Valdivia: ce voyageur aurait reconnu l'existence d'un cours d'eau qui traverse l'une des gorges des Andes et établit ainsi une communication facile entre le Chili et la république argentine.

(Continuera.)

NOUVELLES.

CALIFORNIE.

REVERS DE LA MÉDAILLE. SUITE.

D'autres nouvelles plus récentes (18 juin), annoncent qu'un nouvel incendie, qui a éclaté le 14, a brûlé 300 édifices. Le dommage est évalué à trois ou quatre millions de piastres.

Les rivières étaient déjà tellement débordées, qu'il était impossible de travailler dans les mines; et l'on n'espérait pas de voir les eaux baisser avant la fin d'août. Ces détails ont été donnés par le «Journal de Comercio» de Rio.

Les nouvelles de Lima, en date du 1er juillet, étaient que dans les départements du sud, il y avait eu quelques émeutes; mais sans aucune gravité.

Le président de la république péruvienne a posé, le 30 juin, la pierre fondamentale d'un chemin de fer entre Lima et le Callao.

En Bolivie, le président Belzu avait publié une proclamation pour féliciter la nation de la prochaine réunion d'un congrès.

On lit dans le «Comercio del Plata»:

« Une personne que l'on dit bien informée, nous assure que les vapeurs de guerre brésiliens «Imperador» et «Imperatriz» étaient arrivés à Rio-Grande-du-Sud le 23 du mois dernier avec deux bataillons de fusiliers, une batterie d'artillerie et plus de trois cents recrues, pour les incorporer aux autres corps qui se trouvent déjà réunis dans la province de Rio-Grande. Ces deux vapeurs sortirent de Rio-Janeiro dans la matinée du 19.

Cette nouvelle s'accorde avec celle qu'un de nos correspondans nous communiqua dans sa lettre du 16, et dont nous avons parlé dans notre numéro du 30.

AFFAIRES DE LA PLATA.

(Extrait des journaux européens.)

« L'Opinion Publique, »—journal legitimiste, qui se publie à Paris, contient, sous la date du 7 juillet, l'article suivant:

« Nous fûmes les premiers à annoncer, après le vote de l'Assemblée du 7 janvier, sur les affaires de la Plata, l'intérêt immense que le cabinet britannique prenait à ce vote, en expédiant immédiatement un navire de guerre, pour porter au dictateur de Buenos-Ayres cette nouvelle si agréable pour lui; car personne n'ignore que tout ce qu'il cherche, c'est de gagner le temps.....»

Ce même journal, après avoir annoncé l'arrivée du «Cormoran» à Montevideo, le départ subit du «Harpy» pour Buenos-Ayres avec les dépêches du premier (mis en quarantaine); il copie quelques lignes publiées par le «Constitutionnel» sur l'arrivée ici des forces françaises, et il ajoute:

« On se rappellera que les rapports de l'amiral Le Predour incriminaient gravement la légion française de Montevideo, et pouvaient déconsidérer ceux de nos braves compatriotes qui depuis sept ans soutiennent honorablement la réputation militaire de la France dans une lutte inégale. Nous avons enregistré en tout tous les protestations spontanées des délégués des colons français. Une correspondance s'est établie à Montevideo entre l'amiral et les colons des volontaires, sur les réclamations que les extraits de rapports, lus à la tribune de l'Assemblée Législative, avaient provoqués dans le sein de la légion. L'amiral a complété sa pensée en expliquant les causes de son erreur. «Nous croyons d'un intérêt national» les documens que nous publions aujourd'hui, et qui ne laissent plus aucune place à la méprise. On nous saura gré de montrer que la cause défendue par plusieurs représentans legitimistes mérite à tous égards d'être embrassée par le pays.....»

Il copie ensuite la réponse de M. le contre-amiral Le Predour au colonel Brie, datée du 13 mars, ainsi que l'ordre du jour du colonel Thiébauts, en date du 9 avril.

Dans son numéro du lendemain, il donne des détails sur l'arrivée des premières forces françaises. Il fait remarquer que plusieurs officiers qui étaient descendus à terre et avaient parcouru

la ville, avaient été surpris du bon ordre et de la tranquillité qui y régnait. Il note également que les ennemis de Montevideo s'étaient efforcés d'accréditer le bruit que la fièvre jaune avait atteint cette ville; la vérité étant qu'il ne s'était pas présenté un seul cas, et qu'on ne la craignait même pas, tant la bonté du climat inspirait de confiance.

Il copie, à ce sujet, le rapport de la Junte d'hygiène de Montevideo, en date du 6 avril — publié en espagnol dans le «Comercio del Plata» du 8, et en français le «Patriote» du 10. — Il fait mention des évènements du baron de Jacuhy, de l'arrivée de M. Lepredour à Buenos-Ayres, etc., et dit ensuite:

« Oribe a fait répandre avec profusion, à Montevideo, et à bord de tous les bâtimens de l'escadre française, un libelle contre les soldats de la légion française. Cette nouvelle production des presses rosistes est conçue en termes dignes du «guazo» de Buenos-Ayres. Elle est écrite en espagnol et en français; mais elle n'a inspiré que dégoût à tous ceux qui ont eu le courage de la lire. »

Le «National» du 8, s'occupe des mêmes nouvelles.

Le «Journal du Havre» du 11, dit entre autres choses:

« L'opinion générale était que les négociations seraient sans résultat; car Rosas a dit et répété trop souvent qu'il ne consentirait à aucune modification dans le traité Lepredour. Il paraît que M. Goury de Roslan ne se dissimule pas le peu de probabilité de réussite dans la mission dont il était chargé; mais M. Lepredour se faisait toujours des illusions, alimentées par l'influence qu'il se flattait de posséder sur l'esprit du dictateur argentin. Les autorités de Buenos-Ayres s'efforçaient d'accréditer le bruit que l'unique but de l'expédition française, était de désarmer la légion étrangère; que M. Goury de Roslan ne devait être considéré que comme notre consul général à Buenos-Ayres, et qu'il occuperait son poste aussitôt que les négociations seraient terminées. »

Le même journal annonce dans son numéro du 12, que le «Morning-Chronicle» de Londres, en parlant des affaires de la Plata, raconte la première visite que M. Lepredour et M. Goury de Roslan firent à Arana, et dans laquelle notre plénipotentiaire lui donna connaissance des modifications que le gouvernement français introduisait dans le traité fait avec Rosas en 1849; et le Morning-Chronicle publie ces modifications, — que le «Journal du Havre» reproduit à son tour.

Le rédacteur du «Comercio del Plata» dit qu'il les a collationnées avec celles qu'il a publiées le 13 septembre dernier et qu'il a eu la satisfaction de les trouver parfaitement conformes.

Le «Journal du Havre» en parlant aussi de l'arrivée à Buenos-Ayres, de la ratification du traité Southern, dit «cet heureux événement des difficultés de Rosas avec l'Angleterre, ne manquera pas de rendre le dictateur argentin plus exigeant, plus inflexible, plus inflexible que jamais, à l'égard des concessions que le gouvernement de la république française doit exiger. S'il est vrai qu'il veuille réellement donner — comme il s'est engagé à le faire — à cette question de la Plata, une solution conforme à l'honneur et aux intérêts de la France. »

L'armée d'Afrique vient encore de faire une perte bien douloureuse dans la personne du général de Barral.

Récemment promu au grade de général de brigade et nommé en France au commandement d'une brigade active à Lyon M. de Barral avait voulu, avant de quitter l'Afrique, mériter encore mieux la récompense de ses longs services et de sa bravoure: le 22 mai, il châtiait les Beni-Immels, qui avaient attaqué un détachement français; l'engagement a été rude, les Kabiles ont perdu beaucoup de monde. Le brave général de Barral, blessé à la poitrine, a remis le commandement au colonel de Lourmel.

Une dépêche télégraphique, arrivée ce matin, annonce que la blessure était mortelle et que l'armée avait à déplorer la perte d'une de ses illustrations.

NOUVELLE DU SOIR.

Les nouvelles que la Carmen a apportées de Buenos Ayres sont assez graves. Les faillites se succèdent en grand nombre, depuis celle de Capdeville.

Une lettre que nous avons sous les yeux écrite par une personne digne de foi, dit ce qui suit: « Sur les renseignements et les calculs les plus exacts,

le nombre de ceux qui suspendront leurs paiements ou man- queront formellement, est de plus de 25. — Tout cet écha- faudage d'ostentation, de voitures, de théâtres, de che- vaux, et de Palermo, s'écroule et vient à terre. Les nou- velles du Brésil causent une grande alarme. Tout le monde est sous les armes. »

Les préparatifs du Brésil préoccupent entièrement les habitants de Buenos-Ayres.

Au départ de la Carmen les onces étaient à 240. (Correo de la Tarde.)

ERRATA.

Dans notre Revue Retpective d'hier, article BRÉSIL, paragraphe 1er, au lieu de : — Crapore, — lisez : — Goua- poré.

Paragraphe 5me, au lieu de : — qui tendaient au même but par des moyens efficaces, — lisez : — qui tendaient au même but par des moyens moins efficaces

FRANCE.

MATERIEL DE GUERRE DE LA FRANCE.

Il résulte d'un compte général présenté à l'Assemblé nationale, que la valeur approximative, en numéraire, de notre matériel de guerre s'élevait, au 1er janvier 1849, à la somme énorme de 459 millions environ. Ce matériel immense se partage entre dix services principaux : les Vivres, les Hôpitaux, l'Habillement, le Campement et le Harnachement, les Equipages militaires, la Remonte générale, les Fourrages, l'Artillerie, le Génie, l'École de cavalerie et les Invalides de la guerre. Ces services importants sont régis par des officiers comptables et responsables; ils sont placés uniformément sous la surveillance du corps de l'intendance militaire.

En 1848, le nombre des magasins de vivres gérés par des officiers d'administration a été de 244; mais les muta- tions survenues dans le personnel des comptables ont élé- vé à 187 le nombre des gestions individuelles. Les ma- tières existant en magasin, au 1er janvier 1849, s'éle- vaient à la somme de 22 millions environ.

Le service des hôpitaux est fait par voie de régie ad- ministrative et par voie d'entreprise. Indépendamment des établissements où sont traités les militaires malades le service des hôpitaux possède en France une pharmacie centrale à Paris, un dépôt de médicaments à Marseille, un magasin central à Paris, et cinq magasins de réserve établis à Metz, Lille, Avignon, Toulouse et Bastia. C'est de ces magasins que les hôpitaux en régie et les ambu- lances tirent les médicaments, le linge à pansement et le matériel dont ils ont besoin. Le matériel de ce service représente une valeur de 17 millions.

Les affûts d'habillement, de campement et de harna- chement, sont répartis dans quinze magasins généraux, situés à Lille, Strasbourg, Bayonne, Metz, Lyon, Per- pignan, Paris, la Rochelle, Saint Omer, Marseille, Tou- lon, Montpellier et Rennes. Ils représentent une valeur de 45 millions.

Les équipages militaires ont, à l'intérieur, deux parcs principaux, situés, l'un à Vernon, l'autre à Châteauroux; ces établissements sont placés sous le commandement su- périeur d'un lieutenant-colonel ou d'un colonel assisté d'un conseil d'administration.

Le service de la remonte générale comprend vingt dé- pôtés ou succursales, situés, à Fontenay, Saint-Lô, Auch, Tarbes, Angers, Saint-Maixent, Hesdin, Sampigny Vil- lers, Aurillac, le Bec-Hellouin, Morlaix, Saint-Jean- d'Angély, Goincamp, Merignac, Guéret, Agen, Caen, Alençon et Castres. Ce service, institué pour encourager la production de chevaux de guerre et pour acheter ceux qui sont propres au service de l'armée, avait un existant de 52 millions de francs représentés par 72,856 chevaux de selle, de trait ou de manège, et par 77 mules.

L'administration des fourrages de l'armée est soumise, comme celle des hôpitaux, au double système de la régie et de l'entreprise. Les valeurs affectées à ce service s'élevaient à la date que nous avons déjà indiquée, à plus de 15 millions de francs.

Le service de l'artillerie est, comme on le pense bien, celui dont le matériel est le plus considérable et le plus coûteux; il ne représente pas une somme moindre de 268 millions de francs, représentés par 614 articles différents. La France possède 4,967 canons de siège de divers cali- bres en bronze, et 3,411 en fer; 3,800 canons de campa- gne en bronze; 2,975 mortiers, dont la presque totalité est en bronze; 4,382 obusiers de siège et de campagne, 229 pierriers en bronze; 17,674 affûts de siège, de place, de casemate, de campagne, etc. etc. Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer les parties principales de ce vaste matériel de guerre; voici cependant un détail qui

intéressera plus d'un lecteur. Il existe dans nos arsenaux militaires 5,091,234 boulet de diverses dimensions : 935,360 bombes; 1,600,000 obus, 212,215 grenades, 177,588 boîtes à balles remplies pour canons et obusiers, seize millions de balles, 25 millions de kilogrammes de poudre, 99 millions de cartouches diverses, 86,000 sachets remplis soit pour boîtes à balles, soit pour obus; 4,622 gargousses, 28,000 kilogrammes de poudre contenue dans les projectiles creux, indépendamment de 450,000 kilogram- mes de poudre fabriqué et de matières nécessaires à sa fabrication ayant une valeur de plus de neuf millions de francs.

Cet immense service de l'artillerie est divisé en vingt- deux directions, dont huit possèdent chacune un arsenal de construction, ces huit dernières sont établies à Be- sançon, Douai, la Fère, Lyon, Metz, Rennes, Strasbourg et Toulouse, elles possèdent en outre une école d'artille- rie, la neuvième est à Vincennes. Bourges et Valence possèdent aussi une école provisoire. On compte en outre trois écoles spéciales: celle d'application et de pyrotechnie à Metz, et celle des pontonniers à Strasbourg. Les trois grandes fonderies de la guerre, où sont coulées les bou- ches à feu sont situées à Douai, Strasbourg et Toulouse, les armes portatives sont fabriquées dans les quatre ma- nufactures nationales de Mulzig, Saint-Etienne, Tuile et Châtelleraut.

Les fonderies sont au nombre de onze; elles sont situées à Angoulême, Esquerres, le Bouchet, le Ripault, Metz, Pont de Bui, Saint Chamas, Saint Medard, Saint Ponce, Yauges et Toulouse. La capsulerie de guerre est établie à Paris et comprend deux établissements, l'un situé à Paris même, l'autre à Montreuil.

Les services du génie, de l'école de cavalerie et des invalides de la guerre n'offrent aucune particularité re- marquable: leur matériel est de 20 millions environ.

La justification de l'existence en magasin de ce maté- riel n'a pas exigé moins de 99,395 pièces comptables, procès-verbaux, états, certificats, etc., etc., soumis à la cour des comptes.

Ainsi, depuis 1815, époque où ont cessé nos grandes guerres européennes, c'est à dire depuis trente-cinq ans, nous entretenons un matériel de guerre de 460 millions de francs. En supposant que la France eût placé et capitalisé en 1815 une pareille somme, le capital, en 1854, se serait élevé à 3 milliards 680 millions. La moyenne des bud- gets de la guerre pendant la même période a été de 380 millions: c'est en trente-cinq ans une dépense de TREIZE MILLIARDS ET DEMI de francs pour prévoir des éventua- lités de guerre générale qui, Dieu merci! ne se sont pas réalisées. A quel chiffre fabuleux arriveraient-on si l'on supposait que ces sommes absorbées par le seul mi- nistère de la guerre eussent reçu des emplois productifs, et que les 400,000 hommes debout sous les drapeaux eussent été appliqués à féconder le sol, à accroître la puissance industrielle et commerciale de la France!

— On lit dans la Civilisation de Bruxelles:

» La dette consolidée des divers Etats européens s'é- lève à la somme énorme de 40,559,599,949 francs, ré- partie comme suit:

ETATS.	MONNAIES	FRANCS.
Grande-Bretagne (en 1849).....	L.	774,022 668 19,737 578 544
France (1849).....		6 235 980 120
Pays-Bas (1848)...	Fl.	1,227,819 911 2,620 431 813
Autriche (1848)...	Fl.	1,207,088 891 3,213 200,000
Prusse (1849)....	Rx.	163,000,000 627,550,000
Russie (1849)....	S.	326,675 853 1,335 950,000
Belgique (1848)...		606,669,472
Sardaigne (1849)...		380,000 000
Espagne (1844)...	R.	16 227,474 922 4,496 800 000
Portugal (1845)...	M.	73 936 571, 458,150,000
Etats germaniques (hormis l'Autri- che et la Prusse)	Rx.	220,000,000 848,000,000
Suisse (Républ.)		000 000 000
Total.....		40,559,599,949

» Les intérêts de cette dette s'élèvent à près de deux milliards annuellement. C'est le produit de quatre mil- lions d'hommes gagnant chacun 500 fr. par an.

» Quand on ajoute à cette somme énorme, qui tout entière est le produit du travail agricole, industriel et commercial, environ 2,400,000,000 fr que coûtent les armées destinées à maintenir les peuples dans l'obéissan- ce à certains chefs, armées qui ravissent au travail utile près de 2,500,000 hommes jeunes, robuste et agiles, d'it on alors être surpris si les peuples s'épuisent, si, à ma-

sure que la population augmente, la misère s'accroît dans des proportions effrayantes pour la paix sociale et pour le progrès de la civilisation. »

Une douleur d'époux

Ma femme est morte, allons boire un coup! M. Batiste aimait pourtant la pauvre défunte; il la pleure tous les jours et continue son commerce, mais que voulez vous? chacun comprend la douleur à sa manière. Vers le commencement du mois, M. Batiste arrive chez son camarade et voisin, M. Michaud; il avait son mouchoir, sur la figure et marchait comme un reve- nant.

M. Michaud.—Qué que t'as? M. Batiste.— J'ai rien. — Pourquoi que tu geins? — Qué que tu veux? ça surprend toujours! ma fem- me est morte.

— Tiens! quand don? — Hier. — Elle n'était pas forte, ta femme. — Oh! non, mais elle aurait bien pu attendre. M. Michaud.— Que veux tu? chacun son heure. M. Batiste.— C'est que ça arrive mal, je n'ai pas le sou et faut que je l'enterre.

M. Michaud.— Dame, oui! M. Batiste.— Prête moi 25 francs, je te les rendrai dans quatre jours.

M. Michaud.— Les v'là tout de même. Quatre jours plus tard, M. Batiste revient; il est beaucoup moins pâle et marche ferme. V'là tes 25 francs, dit-il à M. Michaud, mais t'as été bon camarade, je te paie à diner; viens au Pied de Mouton.

M. Michaud.— Ça me va, et nous boirons à la mé- moire de la défunte.

M. Batiste.— Pauvre femme!... aime tu mieux le blanc ou le rouge? M. Michaud.— Le blanc et le rouge.

M. Batiste.— Allons y. Gargon, deux potages aux choux, deux pieds de mouton à la poulette, deux gigots aux pois, et pas d'eau!

M. Michaud.— Trinçons. A ton épouse! M. Batiste.— Une fière travailleuse tout de même... ça me suffoque... donne moi à boire.

M. Michaud.— Ne te laisse pas attraire. M. Batiste.— C'est si affreux!... Faut que j'me rem- monte.

M. Batiste se remonta tant que lui et son compa- gnon finirent par être complètement ivres. Il fallait par- tir cependant, le coffre était plein, et la carte se mon- tait à 13 francs. 80 c.

Le mari inconsolable n'avait sur lui qu'un billet de cent francs; il sortit pour le changer, mais sans doute il n'avait pas sa tête à lui, ou peut être la douleur l'é- garait; il ne revint pas.

M. Michaud restait seul, et il n'avait que dix francs sur lui, on le fit prendre par la garde et dans son exas- pération il insulta les soldats.

C'est pour ce fait qu'il est cité devant la sixième cham- bre, et condamné à 16 fr. d'amende.

Pleurez donc avec un ami! Il faut dire, pour le malheureux époux, qu'il a payé la carte le lendemain.

C'est égal, il fera bien de ne pas se remarier, il sent trop vivement!

— Conservation des haricots. — Voici un procédé employé avec le succès le plus complet.

Cueillir, par un temps sec, les haricots dont le grain n'est pas trop apparent, en ôter les fils, les plonger dans de l'eau bouillante et les retirer de suite, les laisser re- froidir ensuite les mettre dans une futaille, en commen- çant par un lit de feuilles de vigne, puis un lit de har- icots, ce dernier de quinze centimètres d'épaisseur, et ainsi de suite, en terminant par un lit de feuilles de vigne, sur lequel on met une pierre pour tenir le tout bien pressé.

On verse ensuite de l'eau salée jusqu'au dessus. On a soin de temps à autre, de remplacer celle qui se perd par l'évaporation. De cette manière, les haricots se conservent très bien jusqu'aux nouveaux.

MARINE.

ENTRÉES DU 2 OCTOBRE. Liverpool, le 28 juillet barque anglaise Mosambique. Cette, le 31 juillet barque française Saint-Jagué. Buenos Ayres, golette sarda Carmen. Idem brick golette de guerre brésilien E60. Idem lugre de guerre sarda Fama